



Session d'information – Processus de demande d'aide sociale

Vision

Obtenir de meilleurs résultats d'emploi pour les participants au programme Ontario au travail en augmentant l'employabilité individuelle dans le but d'obtenir un emploi durable et une plus grande indépendance financière.

Mandat

Fournir une aide à l'emploi et une aide financière aux personnes dans le besoin. Le programme Ontario au travail:

- Reconnaît la responsabilité individuelle et favorise l'autonomie par l'emploi;
- Fournit une aide financière aux personnes qui en ont le plus besoin pendant qu'elles s'acquittent de leurs obligations d'obtenir et de conserver un emploi; et
- Sert efficacement les personnes qui ont besoin d'aide.

Entente de participation

- Toutes les personnes qui font une demande dans le cadre du programme Ontario au travail, leur conjointe ou conjoint et toute personne adulte à charge comprise dans le groupe de prestataires doivent remplir et signer une entente de participation avant la détermination de l'admissibilité.
- L'entente de participation est un plan d'action qui précise les activités d'aide à l'emploi approuvées que la personne qui fait une demande ou qui participe au programme entreprendra pour se préparer à un emploi, en trouver un et le conserver.



- Dans certains cas, les personnes qui font une demande et qui participent au programme seront incapables de participer pleinement aux activités d'aide à l'emploi. L'entente de participation peut énoncer des restrictions à la participation ou, lorsque tout degré de participation est impossible, le report temporaire des conditions de participation.
- Dans ce cas, votre gestionnaire de cas peut vous informer du *Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)*.
- Votre entente de participation sera révisée régulièrement et s'adapte à vos changements.
- Plusieurs activités d'aide à l'emploi s'offrent à vous

Exemple d'activité d'aide à l'emploi

- Recherche d'emploi;
- Travail indépendant;
- Maintien d'un emploi;
- Formation professionnelle;
- Préparation à l'emploi;
- Obtention de votre diplôme études secondaires de l'Ontario;
- Programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents (EXPRESS) – obligatoire pour les parents de 16 et 17 ans, volontaire pour les parents de 18 à 25 ans;
- Évaluation des aptitudes;
- Perfectionnement de langage;
- Bénévolat auprès d'organismes communautaires;
- Orientation vers divers services d'évaluation et de traitement;

Prestations d'emploi et prestations pour la participation à des activités d'aide à l'emploi

- Allocation pour vêtements de travail appropriés et/ou outils et matériels;
- Aide financière associée à un nouvel emploi à temps plein;
- Programme d'incitatif à l'emploi;
- Aide financière pour du transport;
- Assistance pour paiement de frais de garde;
- Incitatif au bénévolat;
- Certains frais scolaires;
- Obtention de certification supplémentaire et de premiers soins;
- Soutien supplémentaire pour la recherche d'emploi;

Certaines de ces prestations ont des maximums alloués, veuillez en discuter avec votre gestionnaire.

De plus...

- Suite à l'obtention d'un emploi, vous pourriez bénéficier d'une exemption de revenus ainsi qu'une déduction liée à vos frais de garde;
- Si vous n'êtes plus admissible à de l'aide en raison de vos revenus d'emploi, d'entreprise ou autres sources de revenus, vous pourriez être admissible aux prestations de santé complémentaires;

Références à différentes agences

Emploi Ontario

Contact Nord

TR Léger

Centre de services à l'emploi

Centre d'entrepreneurship

Groupe Convex

Centre moi j'apprends

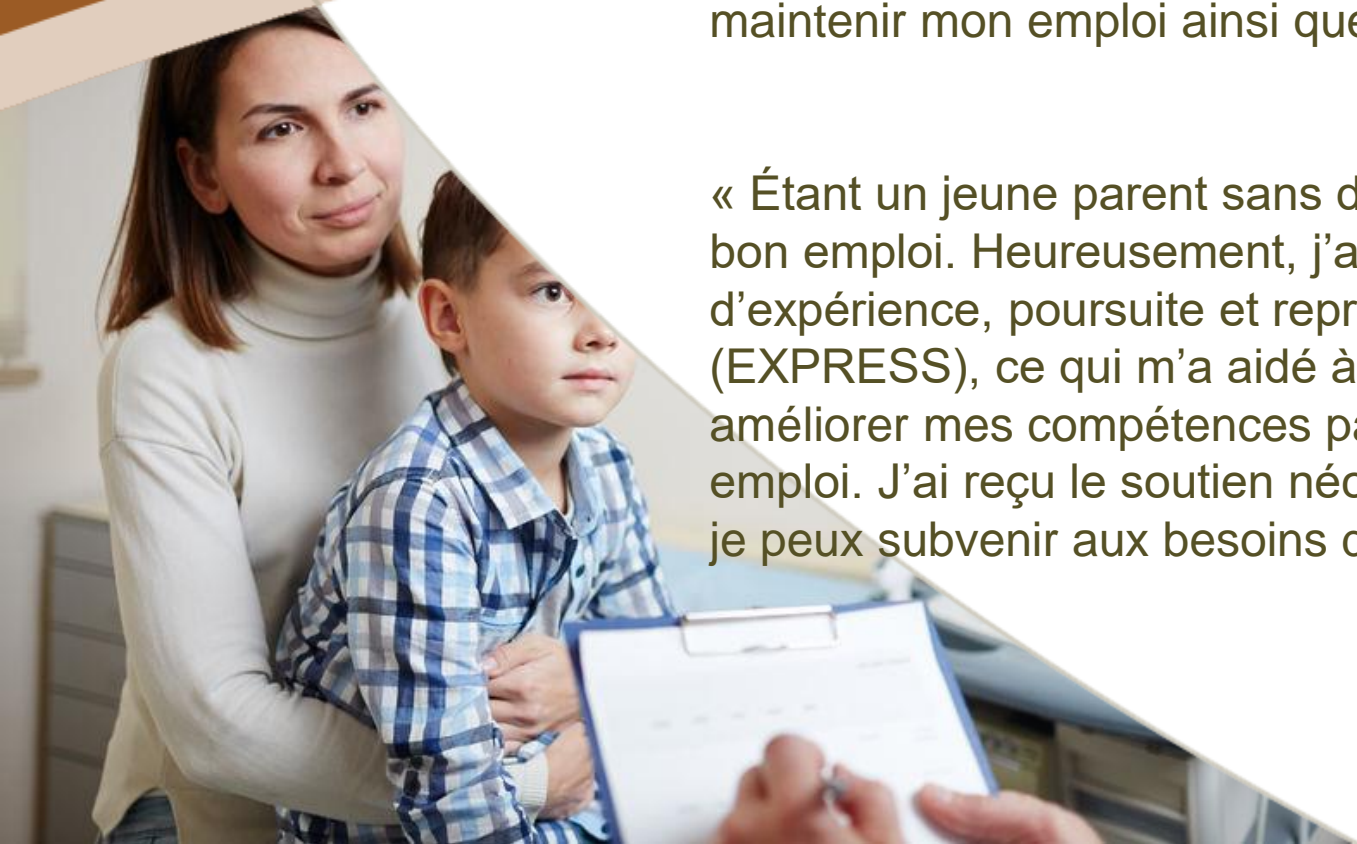
Centre éducation et de formation de l'Est Ontario

Programme deuxième carrière

Témoignages

« Je suis monoparentale et j'ai commencé un travail à temps partiel. Le programme Ontario au travail déduit une partie de mes revenus ainsi que mes dépenses pour les frais de garde de mon enfant, ce qui m'a permis de maintenir mon emploi ainsi que certaines prestations du programme. »

« Étant un jeune parent sans diplôme, c'était difficile pour moi de me trouver un bon emploi. Heureusement, j'ai eu la chance de participer au programme d'expérience, poursuite et reprise des études pour les jeunes parents (EXPRESS), ce qui m'a aidé à obtenir mon diplôme d'études secondaires, à améliorer mes compétences parentales et à être bien préparé à trouver un emploi. J'ai reçu le soutien nécessaire et aujourd'hui j'ai un emploi que j'aime et je peux subvenir aux besoins de ma famille. »



Suite témoignages

« Après avoir quitté une situation de violence familiale, je me suis retrouvée vulnérable et sans revenu. Ontario au travail m'a appuyée dans mes démarches; j'ai obtenu de l'aide financière d'urgence et de l'aide pour prendre contact avec les organismes appropriés. »

« Après avoir été touché par la maladie, j'ai dû faire une demande pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Étant donné que le processus de demande dure plusieurs mois, Ontario au travail m'a aidé financièrement durant ma période d'attente. »



NE PAS OUBLIER

Il est très important de signaler tout changement concernant vos revenus, avoirs et conditions de logement.

Nous sommes là pour vous venir en aide, n'hésitez pas à nous contacter.



RVI & MesPrestations

- **Systeme Réponse Vocale Interactif pour l'assistance sociale (RVI):** Un système téléphonique qui peut vous fournir des informations automatisées que vous obtiendriez normalement par votre gestionnaire de cas. À votre disposition 24 heures par jour, 7 jours sur 7.
- **MesPrestations:** Vous pouvez utiliser ce service en ligne pour signaler des changements ou obtenir des renseignements concernant votre dossier Ontario au travail.

Ces deux services vous permettent de déclarer vos revenus.

Contactez-nous! – Contact Us!

Prescott 
Russell

ONTARIO AU TRAVAIL ONTARIO WORKS

Comtés unis de Prescott et Russell
United Counties of Prescott and Russell

Services sociaux-Siège social/Social Services-Head Office

59, rue Court St., C.P./P.O. Box 303

L'Orignal, ON K0B 1K0 - 613-675-4642 - 1 800-667-9825

LSS@prescott-russell.on.ca



www.prescott-russell.on.ca

2-860, rue Caron St.

C.P./P.O. Box 370

Rockland, ON K4K 1K5

613-446-2020 - 1 866-298-2228

RSS@prescott-russell.on.ca

Opportunités croissantes
Growing Opportunities



Nous pouvons aussi vous aiguiller vers d'autres agences et ressources:

Valoris pour Enfants et Adultes de Prescott & Russell

Bureau de santé de l'Est de l'Ontario

Services communautaires de Prescott & Russell

Association canadienne pour la santé mentale

Services aux victimes

Clinique juridique de Prescott & Russell

HGH – Services en santé mentale et toxicomanie

Maison Interlude House

Services de logement

Banque alimentaire

Service Ontario

Centre Novas

Centre de santé communautaire de l'Estrie

Équipe de crise de l'HGH

Bureau du député

211